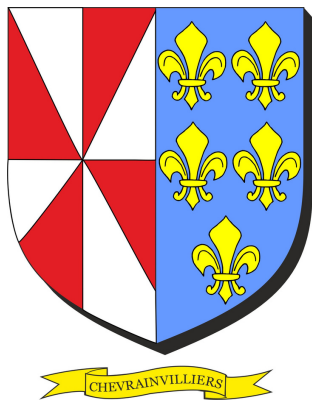




FLASH INFOS

COMMUNE DE CHEVRAINVILLIERS
MAI 2025

N°10

RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la transition énergétique et conformément à la directive européenne RoHS, la commune a engagé une vaste opération de rénovation de son éclairage public.

La directive RoHS, a un impact direct sur les collectivités, dont l'éclairage public repose encore largement sur des anciennes technologies.

Dans un souci de conformité réglementaire mais aussi d'efficacité énergétique, le conseil municipal a décidé de remplacer l'ensemble des luminaires non conformes par des équipements à LED, plus performants et plus respectueux de l'environnement.

Ce chantier va permettre de :

- Réduire la consommation électrique de l'éclairage public jusqu'à 70 % ;
- Diminuer les coûts de maintenance grâce à la longévité des LED ;
- Améliorer la qualité de l'éclairage urbain tout en limitant la pollution lumineuse.

Dans cette démarche, la commune a été soutenue techniquement et financièrement par le Parc Naturel Régional du Gâtinais français.



DÉFIBRILLATEUR

LE DÉFIBRILLATEUR : COMMENT ÇA MARCHE ?

➤ C'EST QUOI UN DÉFIBRILLATEUR ?

C'est un appareil qui peut sauver la vie d'une personne en arrêt cardiaque. Il envoie un choc électrique au cœur pour le faire repartir normalement.

➤ QUAND L'UTILISER ?

👉 La personne :

- est inconsciente
- ne respire pas (ou respire bizarrement)
- ne réagit pas

→ Appelez les secours (15 ou 112) et commencez le massage cardiaque.

→ **Utiliser le DAE se trouvant sur la façade de l'école.**

➤ COMMENT L'UTILISER ?

- Ouvrir le défibrillateur et l'allumer. Il parle et vous guide pas à pas.
- Coller les électrodes sur le torse de la victime (dessins sur l'appareil).
- L'appareil analyse le cœur tout seul. S'il le faut, il donne un choc.
- Reprendre le massage cardiaque quand l'appareil vous le dit.

➤ TRÈS IMPORTANT ✅

- Le défibrillateur ne peut pas faire de mal.
- Il ne choque que si c'est nécessaire.
- Il est fait pour être utilisé par tout le monde, même sans formation.

QUE FAIRE EN PREMIER ?

☎ 1. Appeler les secours (15 ou 112)

❤️ 2. Faire un massage cardiaque

⚡ 3. Utiliser un défibrillateur dès que possible

🎯 Chaque minute compte ! Un défibrillateur peut sauver une vie.
N'ayez pas peur de l'utiliser. Il vous dira quoi faire !

TRAVERSEE DE VERTEAU

La municipalité, consciente des problèmes de vitesse dans la traversée de Verteau a mis en place des balises il y a maintenant, seul dispositif autorisé au vu du classement de la RD52, ci-dessous un courrier expliquant la situation.



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DE L'ENVIRONNEMENT, DES DÉPLACEMENTS ET
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES ROUTES
Agence Routière Départementale de
Moret/Veneux

Moret-Loing-et-Orvanne, le 2 juin 2025

Mairie de Chevrainvilliers
mairie.chevrainvilliers@orange.fr

10 rue du Gâtinais
77760 CHEVRAINVILLIERS

OBJET : RD52 - Traverse de Verteau.

Monsieur le Maire,

Suite à votre demande, je vous confirme que la RD52 qui traverse le hameau de Verteau est classée route à grande circulation et itinéraire pour les convois exceptionnels.

À ce titre, ne peuvent être autorisés comme dispositifs ralentisseurs que des aménagements démontables et qui n'entravent pas la libre circulation des convois. C'est le cas avec les balises qui ont été implantées dans le passé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire à l'assurance de ma considération distinguée.


Pascal LEJEUNE
Chef de l'ARD

AGENDA

7 septembre *Vide Grenier*

6 décembre *Marché de Noël*

*Le Maire et son équipe
municipale vous souhaite un
bel été*

